

Présentation du GAEC DU PRINTEMPS

Le GAEC DU PRINTEMPS cultive une surface de 120 hectares comprenant notamment du lin, du blé, de l'orge, du colza, des betteraves sucrières, des pois de conserve et du maïs grain.

Dans un souci de diversifier ses cultures, l'exploitation a implanté un petit verger de kiwis. Dans le contexte régional où l'agrandissement par l'accès au foncier demeure limité, ces évolutions par la diversification apparaissent indispensables afin de maintenir un revenu agricole décent.

C'est pourquoi le GAEC DU PRINTEMPS souhaite intégrer à son assolement de nouvelles cultures : des pommes de terre et des betteraves rouges.

Pour sécuriser ces cultures et assurer un rendement suffisant, le GAEC DU PRINTEMPS souhaite mettre en place un système d'irrigation. Les cultures concernées par l'irrigation seront les suivantes : 25 hectares de pommes de terre de consommation, 25 hectares de lin, 12 hectares de pois de conserve, 7 hectares de betteraves rouges, 2 hectares de kiwis et 10 hectares de maïs. Dans un contexte climatique instable, cette irrigation permettra de réduire la sensibilité des cultures aux aléas climatiques lorsqu'il sera nécessaire.

Le GAEC DU PRINTEMPS met en place des pratiques agricoles basées sur l'agriculture de conservation des sols depuis plusieurs années :

- Le non-labour est pratiqué sur plus de 80 % des surfaces ;
- Des couverts végétaux sont systématiquement implantés avant les cultures de printemps.

Ces pratiques contribuent à améliorer la structure des sols, leur fertilité ainsi qu'à limiter les phénomènes d'érosion et favoriser la vie biologique.

Le GAEC DU PRINTEMPS favorise la préservation de la ressource en eau sur son exploitation, via différentes actions :

- Un réseau de haies de 4,2 km a été implantée sur l'exploitation en 2015, ainsi qu'une fascine dans le but de limiter le ruissellement et de développer la biodiversité. En 2025, 520 m supplémentaires de haies ont été plantés afin de poursuivre cet aménagement paysager.
- Dans une optique de préserver la qualité de l'eau, l'exploitation s'est équipée en 2022 d'une station de traitement de l'eau de pulvérisation. Cet équipement permet de réduire les doses de produits phytosanitaires. Depuis 2015, le pulvérisateur est équipé de coupure automatique de chaque buse, permettant un recouvrement quasi nul.
- L'épandeur d'engrais utilisé permet également de moduler les apports. Ces outils sont complétés par l'utilisation régulière de matériels de désherbage mécanique tels qu'une bineuse à caméra, une houe rotative et une herse étrille, contribuant à réduire le recours aux intrants.
- L'exploitation a choisi de travailler avec l'entreprise TMCE afin d'améliorer la fertilité biologique des sols, de renforcer la résilience face aux excès climatiques et de réduire les apports d'engrais minéraux. Le GAEC DU PRINTEMPS observe au bout de dix ans une amélioration globale de la structure du sol ainsi qu'une meilleure absorption de l'eau.

Dans la continuité des pratiques du GAEC DU PRINTEMPS, dans le cas d'une autorisation, l'irrigation sera raisonnée et pilotée à l'aide d'outils d'aide à la décision :

- Des sondes tensiométriques, permettant d'adapter les apports d'eau aux besoins réels des cultures.
- L'irrigation sera privilégiée la nuit, afin de réduire l'évaporation.
- Dans un premier temps le GAEC DU PRINTEMPS sera équipé d'un enrouleur afin de limiter des investissements trop importants. Par la suite, l'exploitation pourra se tourner vers un matériel d'irrigation

plus sophistiqué, comme une rampe. En effet, cet outil permet d'arroser toutes les cultures avec une précision supérieure au canon, assurant une meilleure efficacité de l'eau.